

Image not found or type unknown



oubli charge ordures ménagères

Par **phenomene**, le **13/09/2009** à **07:50**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement loué pendant 6 ans au même locataire. Je n'ai jamais compté la Taxe ordures ménagères dans les charges. Je ne savais pas que c'était à la charge du locataire...

Est ce que je peux rétroactivement lui demander la régularisation ? Sur combien d'année ? Sachant qu'il vient de quitter l'appartement est ce que je peux retenir cette somme sur la caution que je dois lui rendre ?

Merci pour votre aide.